

# PEDT 2018-2020 ville de NERAC

## **PREAMBULE**

Le projet éducatif territorial (PEDT) de la commune de NERAC s'articule entre les différents temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires pour permettre à tous les enfants de 3 à 11 ans d'accéder à des activités créatives, sportives et culturelles. Il s'agit d'un travail de réflexion qui pose un cadre d'intervention. Il est un fil conducteur pour tous les intervenants.

L'épanouissement et le bien-être de l'enfant sont au cœur de ce projet qui a été élaboré en partenariat avec les enseignants, les parents d'élèves, le tissu associatif, le personnel communal et les élus. Ce projet éducatif n'est pas figé. Il devra évoluer et s'adapter constamment aux besoins exprimés par les enfants et leur famille.

## Retour aux 4 jours

S'appuyant sur l'expérience de ces 4 dernières années, le passage à 4 jours continue de prendre en compte la chronobiologie de l'enfant.

Ainsi tous les acteurs de l'enfance (enseignants, parents, monde associatif, professionnels de l'animation) ont acté le fait qu'il s'imposait de conserver une matinée de travail plus conséquente et allégée l'après midi.

C'est dans cet esprit que les modalités de la rentrée 2018 ont été envisagées.

Différentes rencontres ont eu lieu avec les acteurs concernés par l'élaboration des modalités de la rentrée 2018.

- 10 juillet 2017 - comité de pilotage PEDT - BILAN
- 20 novembre 2017 - réunion de préparation au vote de concertation destiné aux parents des élèves
- 30 novembre 2017 dépouillement de la concertation
- 27 décembre 2017 - Validation en Conseil Municipal de la délibération proposant le retour à la semaine à 4 jours
- 5 mars 2018 réunion de concertation sur le rythme de la journée scolaires
- 12 mars 2018 participation à une réunion d'information DDCSPP
- 29 mars 2018 - Validation en Conseil Municipal de la délibération proposant l'articulation de la journée scolaire
- 11 juin 2018 comité de pilotage - BILAN - travail élaboration PEDT 2018/2020
- 11 juin 2018 - Proposition de validation en commission scolaire du PEDT 2018/2020

Le travail en continuité autour, pour et avec l'enfant, mis en chantier ces 4 dernières années, reste un pilier fondamental de ce PEDT et doit encore s'enrichir

# Contexte et éléments diagnostiques

## 1.1 Présentation et analyse du territoire



Nérac

Au 1 janvier 2018, la commune comptait 7554 habitants

Fait partie de la communauté des communes Albret Communauté qui regroupe 34 communes

## 1.2 Présentation de l'école et répartition des élèves

deux écoles maternelles

J. Prévert

enfants scolarisés : 104

dispositif moins de 3 ans (compétence petite enfance : communauté de communes)

prévision pour rentrée 2018 : 92

J. Moulin :

enfants scolarisés : 87

prévision pour rentrée 2018 : 87

deux élémentaires:

Marie Curie cp-ce1

enfants scolarisés : 110

prévision pour rentrée 2018 : 110

Jean Rostand ce2-cm2

enfants scolarisés : 152

prévision pour rentrée 2018 : 208

une cité scolaire (6ème-terminale) : 815

un lycée agricole : 230

un lycée technique : 384

une école privée primaire :

un collège privé : 100

### 1.3 Les équipements et le contexte associatif

une médiathèque,

un cinéma,

des salles d'exposition

une salle de spectacle

un château et un patrimoine architectural

une piscine couverte

des terrains de sport multiples

des salles de sports couvertes (dojo, salle de gym, de tennis, gymnases...)

un parc : la garenne / des aires de jeux pour enfants

une école de musique et de danse intercommunale sur la commune de Nérac

un tissu associatif varié et dynamique (cf liste des différentes assos)

un relais du service animation de la communauté de communes : point d'accueil pour l'ALSH de Barbaste et des animateurs passerelles entre les différentes structures.

## OBJECTIFS DU PEDT

### 2.1 Continuité éducative :

*Notion de continuité éducative : implique de travailler collectivement. L'objet n'est pas de pousser tous les acteurs à construire des projets identiques mais de faciliter le passage d'un espace à l'autre pour tenter de répondre à des enjeux identifiés*

Assurer la complémentarité et la cohérence des différents temps de l'enfant avec une coopération renforcée entre les acteurs éducatifs (école/familles/associations/services municipaux)

L'enfant se construit :

- sur différents lieux : chez lui, à l'école, à la cantine, à l'ALPS, dans la commune ...
- sur différents temps : temps de classe, avant et après l'école, temps libre
- avec différents adultes référents : parents, enseignants, agents du périscolaire, intervenants des associations ...
- par les échanges et la confrontation avec ses pairs.

Les actions développées dans le cadre du PEDT recherchent la cohérence et la meilleure articulation possible entre tous ces éléments qui constituent la vie et le quotidien de l'enfant.

L'offre éducative proposée sur le temps périscolaire est conçue et mise en œuvre dans le respect du projet pédagogique

Dans le cadre du PEDT, les notions de RESPECT et de CITOYENNETE doivent être transversales et concerner tous les moments de la vie scolaire, extra et périscolaire.

**Effets attendus :**

Offre éducative claire et adaptée aux besoins de chaque enfant

Complémentarité des projets et des actions

Harmonisation des règles imposées aux enfants et du comportement de l'ensemble des acteurs éducatifs

Relais entre les différents dispositifs

Ce qui est déjà mis en place ou tend à l'être :

Harmonisation des règles dans la cour d'école quel que soit le temps

éducatif (scolaire ou périscolaire).

Renforcer la coopération et les échanges entre les différents acteurs de l'éducation : créer un relais entre les maternelles et l'élémentaire, fabriquer du lien : par la découverte du self restauration pour les grandes sections, par des visites ponctuelles en maternelle des animateurs élémentaires pour des animations (un fruit une récré/ du lait à l'école)

### **La communication s'avère être un outil essentiel.**

Des échanges réguliers avec les enseignants permettent une meilleure appréciation des besoins de la collectivité d'enfants de Nérac.

Participation aux conseils d'école par le responsable périscolaire et les élus membres de la commission scolaire.

La mise en place d'une communication de qualité avec les familles est essentielle pour garantir la continuité éducative. Les différents lieux de l'espace éducatif, ainsi que les actions qui s'y déroulent doivent être lisibles et visibles par tous.

Les représentants de parents d'élèves participent au comité de pilotage du PEDT. Il convient de veiller à ce qu'ils puissent y prendre leur place, leur permettre d'être initiateurs de projets et leur donner les moyens de faire le lien avec l'ensemble des autres familles. La participation des familles doit être favorisée pour que les parents soient plus « acteurs » que « consommateurs » ; cela pour permettre davantage d'échanges et de créativité,

## **2.2 « Savoir vivre Ensemble » et « Savoir faire Ensemble »**

2.2.1 Sensibiliser l'enfant au respect de la singularité de chacun. lui apprendre à s'exprimer, l'encourager à s'impliquer

L'enfant doit apprendre à respecter une règle avec laquelle il n'est pas d'accord, à reconnaître la liberté d'autrui, à faire découvrir et partager la sienne en termes de paroles et de comportements tout en s'appropriant les limites inhérentes au respect de l'autre et au fonctionnement de la vie en collectivité. Cela suppose de sa part d'être en capacité d'évaluer les comportements au regard des valeurs de solidarité, de respect des autres et des règles établies .

Les actions éducatives mises en place dans le cadre du PEDT doivent lui permettre d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la

société dans laquelle il vit. Sa participation aux instances de discussion, à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune et/ou par les différentes associations, contribue à l'atteinte de cet objectif. (Rencontres Chaland, Garenne Partie, Fêtes de Nérac, Commission cantine, commission cour, projet Unicef : convention internationale du droits des enfants.....;)

Les actions éducatives recherchent l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance de la commune et de son patrimoine. À cet égard, les animations organisées par des professionnels sur des thématiques variées, en lien avec le patrimoine local sont de nature à permettre cette découverte par les enfants.

### 2.2.2. Développer les liens intergénérationnels

Les actions éducatives mises en place cherchent à établir un lien fort et pérenne entre les générations, entre « les plus jeunes » et « les aînés ».

#### **Effets attendus :**

- Partage et transmission du savoir
- Mise en place d'un repère social : les enfants identifient d'autres adultes référents au sein de la commune en dehors des habituels acteurs scolaires et périscolaires
- Consolidation du lien social et solidaire qui existe sur la commune

#### Ce qui est déjà proposé :

Mise en place de séances de lecture avec l'association Lire et Faire Lire, sur les temps de restaurations scolaires des groupes élémentaires (et en maternelle à vérifier)

Participation de l'école à la cérémonie de commémoration du 11 novembre et autres dates de cérémonie

Projet récurrent avec la maison de retraite les Capucines ( karaoké, la grande lessive, visionnage de film, goûter commun...)

le Parcs : Association de Bénévolats (personnes retraitées) pour l'aide aux devoirs d'enfants en difficulté scolaire

- **Une offre éducative de qualité et accessible à tous les enfants**

#### Prise en compte des possibles problèmes financiers des familles

L'objectif commun des acteurs du PEDT est de favoriser l'accès à une offre éducative de qualité, aux loisirs et à la culture pour tous les enfants de Nérac, en levant les éventuels obstacles économiques.



Cela se traduit pour l'ensemble des activités qui nécessitent une participation financière des familles (activités périscolaires, cantine scolaire) :

- soit par la mise en place d'une politique tarifaire équitable basée sur des tarifs différenciés en fonction des quotients familiaux, et/ou l'instauration du forfait
- soit la gratuité des services, soit des tarifs bas

#### Prise en compte du handicap ou de la maladie

Les activités doivent être accessibles à tous. Dans ce sens, il est accordé une attention particulière aux enfants porteurs de handicap ou malades pour leur permettre d'intégrer au mieux les différents groupes et activités.

Accueil d'une section Ulis sur l'école Jean Rostand ; les enfants étant également accueillis en temps périscolaire et restauration scolaire.

## **AXES DU PEDT**

### **1 Développer des activités culturelles**

La pratique et la participation à des initiatives culturelles et artistiques pourront être proposées au sein des activités périscolaires. Il est essentiel d'offrir aux enfants une ouverture sur le monde culturel à travers différentes approches sachant que la commune dispose d'une médiathèque et d'une salle de spectacles dotée d'une programmation de qualité, des lieux d'expositions... Les écoles néracaises bénéficient déjà d'un accès privilégié aux sites culturels (cinéma, médiathèque, salle de spectacle, lieux d'exposition, festival...)

### **2 Développer des activités liées à la citoyenneté**

Mise en place d'actions visant à l'éveil à la citoyenneté :

L'ensemble des adultes référents devront attirer l'attention des enfants sur l'importance de la politesse, et le respect des règles de la collectivité : sans civilité, il n'y a pas de lien social

S'agissant de la citoyenneté environnementale, les enfants devront être sensibilisés aux bonnes pratiques.

Cela passe par des gestes du quotidien (Lutte anti Gaspi sur la Cantine et l'alps, et les gestes du quotidien sur le tri sélectif..) mais également par des sensibilisations à travers des actions plus ponctuelles (Opération Ma ville propre - Nettoyons la Nature instaurée une fois par période sur le temps de restauration scolaire, participation active au festival éco citoyen la Garenne Partie)

Sensibilisation au Code de la route, par des exercices élémentaires en collaboration avec la Police Municipale de la ville de Nérac.

## LA MISE EN OEUVRE DU PEDT

La commune dispose depuis de nombreuses années d'un dispositif éducatif de qualité, qui répondait déjà aux objectifs recherchés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Ce PEDT s'appuie donc largement sur les actions déjà existantes sur la commune pour les adapter au nouveau contexte d'organisation du temps scolaire, tout en cherchant l'amélioration continue de l'action éducative territoriale.

### L'accueil périscolaire pour la rentrée septembre 2018

#### Elementaire : Marie Curie et Jean Rostand

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
7h30-8h30	Alps matin : accueil, petit déjeuner et ateliers	Alps matin : accueil, petit déjeuner et ateliers	Alps matin : accueil, petit déjeuner et ateliers	Alps matin : accueil, petit déjeuner et ateliers
12h-13h45	Temps de restauration scolaire	Temps de restauration scolaire	Temps de restauration scolaire	Temps de restauration scolaire
16h15-19 h	16h15-16h45 : garderie gratuite 16h45-19h alps soir : goûter, aide aux devoirs et proposition d'ateliers	16h15-16h45 : garderie gratuite 16h45-19h alps soir : goûter, aide aux devoirs et proposition d'ateliers	16h15-16h45 : garderie gratuite 16h45-19h alps soir : goûter, aide aux devoirs et proposition d'ateliers	16h15-16h45 : garderie gratuite 16h45-19h alps soir : goûter, aide aux devoirs et proposition d'ateliers

Les horaires évoluent pour la rentrée 2018 tout en maintenant le principe d'un après midi allégé.

prise des cours 15 minutes plus tôt, pause méridienne raccourcie de 15 minutes, fin des cours à 16h15. Et ainsi le service périscolaire s'adapte et se module en fonction de ses nouveaux horaires.

Les enfants sont encadrés en ALPS par une équipe d'animation diplômée, complétée sur le temps de restauration scolaire par des agents communaux

les tarifs alps et restauration scolaire sont :

L'équipe travaillera à une proposition d'ateliers variés pour « palier » à la

fin des Tap et permettre tout de même aux enfants fréquentant la structure de loisirs d'avoir des activités construites et réfléchies en lien avec le projet pédagogique (modifié et réactualisé chaque année avec l'ensemble de l'équipe d'animation)

Maternelle : Jean Moulin et Jacques Prévert

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
7h30-8h45	Garderie gratuite : accueil et jeux libres	Garderie gratuite : accueil et jeux libres	Garderie gratuite : accueil et jeux libres	Garderie gratuite : accueil et jeux libres
12h-13h45	Temps de restauration scolaire	Temps de restauration scolaire	Temps de restauration scolaire	Temps de restauration scolaire
16h30-18h30	16h30-17h : garderie gratuite 17h-18h30 : goûter et garderie payante	16h30-17h : garderie gratuite 17h-18h30 : goûter et garderie payante	16h30-17h : garderie gratuite 17h-18h30 : goûter et garderie payante	16h30-17h : garderie gratuite 17h-18h30 : goûter et garderie payante

A la rentrée 2018, un décalage de 15 minutes sera appliqué entre l'élémentaire et la maternelle (à la demande des parents délégués), pour se déplacer plus sereinement d'un site à l'autre

Les enfants sont encadrés par les Atsems ainsi que du personnel communal

A compter de la rentrée de septembre 2018 : suite à une demande évoquée en conseil d'école puis validée en réunion plénière avec l'ensemble des acteurs de la co-éducation, une garderie avec goûter se mettra en place : coût pour les familles : 1 euro par jour.

L'extra scolaire : mercredi et vacances :

Cette compétence est prise en charge par la Communauté de Communes Albret Communauté.

La commune de Nérac permet un accueil sur le site de l'école de J Rostand pour qu'un « ramassage » puisse se faire, afin de conduire les enfants pré-inscrits sur l'ALSH de Barbaste.

